

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier bilan de la promotion de la domiciliation auprès des pendulaires

Depuis le mois de juin, la Commune, en partenariat avec le Canton et une banque de la région, se rend dans les grandes entreprises établies sur notre territoire pour présenter à leurs pendulaires les avantages de vivre près de leur lieu de travail. Ces visites sont aussi l'occasion de rappeler la beauté et le dynamisme de notre Val-de-Travers.



Une mesure innovante au plus près des pendulaires

Parmi les projets de la Commune de Val-de-Travers, la campagne de promotion de la domiciliation qui a été lancée en 2022 occupe une place à part. En effet, ses résultats sont plus difficiles à évaluer que d'autres, car les nombreuses personnes qui s'installent sur notre territoire (entre 500 et 700 chaque année) n'annoncent pas systématiquement les raisons de leur arrivée. Il est toutefois possible de tirer un premier bilan de l'action spécifique mise en place en 2024.

Pour mémoire, une première mesure a ciblé les jeunes et futurs retraités en juin 2022 et en avril 2023 avec l'organisation d'un concours unique offrant aux heureux gagnantes et gagnants des séjours personnalisés de trois jours dans notre commune.

Au début de cette année, les autorités communales ont décidé de déployer un deuxième axe stratégique avec la mise en place de nouvelles mesures visant les pendulaires avec un concept innovant : aller à la rencontre de ces collaboratrices et de ces collaborateurs directement dans l'entreprise qui les emploie.

En partenariat avec le Canton de Neuchâtel – par l'intermédiaire du délégué à la domiciliation, M. Roland Nötzel et de deux collaborateurs du service des contributions – et avec une banque de notre région, la Commune s'est déjà rendue dans quatre grandes entreprises vallonnières – qui ont activement participé à la réussite de ces premières visites – pour présenter les atouts de Val-de-Travers, les avantages de vivre près de son lieu de travail et les formalités administratives pour s'installer dans notre vallée.

De son côté, M. Roland Nötzel a présenté la stratégie du Canton pour soutenir le développement démographique via notamment la création de la marque « Neuchâtel, un canton à vivre », la mise en ligne du site <https://neuchatel-un-canton-a-vivre.ch>, le partenariat avec les employeurs neuchâtelois ou encore la campagne d'attraction de médecins généralistes et de pédiatres.

Comme une image vaut mille mots, des témoignages de personnes ayant récemment choisi de s'installer dans la commune ont été diffusés. Ces vidéos présentent des histoires authentiques de nouvelles et nouveaux habitants, illustrant comment la commune répond aux besoins de divers profils. Ces vidéos sont accessibles sur la page www.val-de-travers.ch/sinstaller.

Les nombreux pendulaires qui ont assisté à ces rencontres ont vivement apprécié la démarche novatrice des autorités communales et cantonales de les contacter directement et de leur parler de notre région qu'ils connaissent pour y travailler quotidiennement, mais pas forcément intimement.

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration, économie et protection de la population

+41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch



Tant la Commune que le Canton espèrent avoir pu planter une petite graine dans l'esprit de ces personnes qui parcourent parfois de longs kilomètres entre leur lieu de travail et leur domicile, une petite graine qui germera peut-être et les encouragera à s'installer chez nous – tout en incitant ensuite leurs collègues à faire de même.

Au début de l'an prochain, d'autres entreprises recevront la visite de l'équipe de promotion de la domiciliation qui poursuit donc sa mission d'information. Nous les remercions d'ores et déjà de leur collaboration dans le cadre de cette action.

Là où il fait bon vivre

En soutien à la campagne de promotion de la domiciliation, deux autres films promotionnels ont récemment été tournés afin de mettre en avant notre commune, avec ses qualités naturelles évidemment mais également ses qualités humaines au sens large et sa culture du vivre ensemble bien prégnante.

Dans son écrin de verdure, Val-de-Travers offre une multitude d'avantages avec de multiples activités à réaliser à l'extérieur ou l'intérieur. Notre Vallon vit, est dynamique, regorge de surprises et d'opportunités ; il n'est jamais trop tôt pour le rappeler.

Retrouvez ces nouvelles vidéos sur www.youtube.com/@communeval-de-travers5234.

Val-de-Travers, le 11 décembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL